

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mlle Blandine COTTEREAU	Membre
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Patrick MORA	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre

Assistent :

M. Julien SASTRE	Invité DTN
M. Moana MOO CAILLE	Invité
M. Jonathan NOYANT	Personnel fédéral

Absent Excusé

M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre
---------------------	--------

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

ORDRE DU JOUR

1. Plan de développement FDJ	3
2. Guide de construction des pistes de BMX.....	3
3. Stages BMX Féminins.....	4
4. Candidatures des épreuves nationales 2014 & 2015.....	4
5. Calendrier 2014.....	5
6. Classement des clubs sur les épreuves « Challenge France »	6
7. Coupe de France	6
8. Indoor de Saint Etienne	7
9. Liste de Référence des Pilotes et Wild Card.....	8
10. Dérogations.....	8
11. Montées-Descentes 2015	9
12. Piste de Saint Quentin en Yvelines.....	9
13. Classement des pistes Section Pro – PPEX	9
14. Stages référents pistes régionaux/nationaux, mise à niveau et formation.....	10

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

Début de la réunion vendredi 15h15

En préambule, Sylvain DUPLOYER remercie le Président du BMX Besançon, M. Stéphane BARROCA, d'être venu présenter l'organisation de l'épreuve qui lui a été attribuée : l'European Championship League qui se déroulera les 26 et 27 avril 2014. Il lui souhaite, par la même occasion, une entière réussite pour son organisation.

1. Plan de développement FDJ

Le Président de la CNBMX fait le point sur les dossiers relatifs au plan de développement FDJ 2013. Certains dossiers semblent prendre plus du temps que prévu, plus particulièrement dans la mise en œuvre et l'exécution des travaux.

Pour l'année 2014, Sylvain DUPLOYER précise que le partenariat avec la Fondation FDJ sera reconduit. Il sollicite les membres de la CNBMX pour inciter les candidatures sérieuses ayant toutes chances d'aboutir dans l'année.

2. Guide de construction des pistes de BMX

Dans le cadre de la réalisation du guide de construction des pistes de BMX, en collaboration avec l'Université de Rennes et le laboratoire VIP'S, Sylvain DUPLOYER présente les fiches constituant ce guide. Ces dernières étant en relecture finale, le guide sera disponible d'ici la mi-October en version papier ou informatique.

Ce support permettra de répondre aux nombreuses sollicitations des collectivités lors du salon des maires annuel à Paris mais également auprès de la FFC tout au long de l'année.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

Sylvain DUPLOYER précise que le nombre de fiches est évolutif et qu'une fiche viendra compléter le guide à moyen terme. Cette fiche concerne l'élaboration d'un concept unique de piste de BMX dans un espace réduit et à des fins ludiques et non compétitives. Ce nouveau concept, appelé « BMX Park », permettrait d'implanter des pistes de BMX au même titre que les city stades, dans des espaces urbains restreints autrement inexploitable pour l'implantation de piste de BMX au format classique. Ce concept propose aux collectivités, la mise en place d'un équipement sportif à format unique, clefs en mains et à moindre coûts.

3. Stages BMX Féminins

Les membres de la CNBMX reviennent sur la mise en place des stages de regroupements BMX féminins.

Il est rappelé que le financement de ces regroupements se fera par le biais du mécénat FFC/ASO - dont l'une des conditions d'éligibilité concerne le développement du cyclisme féminin - et la Fondation Française Des Jeux.

La CNBMX précise que 4 lieux ont été retenus pour l'organisation de ces regroupements lors des vacances scolaires d'automne : Bordeaux (AQU), Vallet (PDL), Compiègne (PIC), Dardilly (RHA).

Lors de ces regroupements, 25 filles maximum pourront être accueillies et se verront remettre une plaque frontale, ainsi qu'une chasuble aux couleurs de la fondation FDJ. Les inscriptions seront gérées par zone Interrégionale via des adresses mail qui seront communiquées ultérieurement.

La FFC va réaliser un visuel utile à la communication de ces regroupements BMX féminins.

4. Candidatures des épreuves nationales 2014 & 2015

a) Saison 2014

La CNBMX fait le point sur les candidatures d'organisation des épreuves officielles de BMX au titre de la saison 2014.

Concernant le Challenge France, il reste encore quelques cahiers des charges qui n'ont pas été retournés.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

Concernant les Coupes de France, un candidat a renvoyé le cahier des charges. Deux autres candidats se sont manifestés et doivent nous faire parvenir le cahier des charges signé.

A la demande du DTN, la CNBMX étudie la possibilité d'organiser à minima une Coupe de France à St Quentin en Yvelines. Il est finalement proposé de venir deux fois sur la piste du Centre National du Cyclisme, une fois en Mars, pour débiter la saison des Coupes de France, et une fois en Octobre, pour clôturer la saison des Coupes de France mais également le Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

Pour chaque candidat à l'organisation d'une Coupe de France, il est proposé d'envoyer un ou deux pilotes « Elite » en accompagnement du référent national et du membre de la CNBMX afin de tester les pistes et ainsi permettre d'impliquer nos pilotes.

b) Saison 2015

Concernant le Challenge France, des pré-attributions de lieux d'épreuves sont faites sauf pour la zone Interrégionale Sud-Est qui préfère attendre. Une date limite est fixée à fin avril.

5. Calendrier 2014

Cf. annexe 1

La CNBMX étudie ensuite le calendrier 2014 de BMX. Compte tenu des dates déjà connues des Coupes du Monde et des manches de l'European Championship League, il ne reste que quelques dates afin d'organiser les Coupes de France.

Comme habituellement, les manches du challenge France se dérouleront les mêmes week-ends que les Coupes du Monde.

Enfin, compte tenu de la densité des compétitions et à la demande de la DTN et de son représentant Julien SASTRE, il est proposé de laisser un week-end de repos aux pilotes et plus précisément aux Elites qui enchainent les épreuves internationales. De ce fait la CNBMX propose que le week-end des 25 et 26 Mai soit réservé aux Championnats Régionaux de BMX.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

6. Classement des clubs sur les épreuves « Challenge France »

La CNBMX confirme la mise en place du classement des clubs comme cela avait été mentionné lors de la CNBMX des 31 Mai et 01 Juin 2013. Ce classement étant basé sur le Challenge France, il sera réalisé par les arbitres secrétariats désignés sur ces épreuves.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une formation/recyclage « arbitre secrétariat » sera réalisé au mois de janvier au siège de la FFC afin de revoir l'utilisation du Programme de course et de l'établissement du CPP et du classement des clubs.

7. Coupe de France

a) Utilisation des transpondeurs

Un point est fait sur les consultations qui ont été réalisées auprès des différents fournisseurs de transpondeurs.

Compte tenu des réponses parfois tardives et de la période déjà bien avancée, il semble opportun de cibler l'utilisation des transpondeurs sur les Elites uniquement durant la saison 2014. Ceci permettra de poser des bases solides dans l'optique d'une utilisation pour tous les pilotes des Coupes de France en 2015.

Il est rappelé que seuls les Elite 1 et les Elite Dames devraient faire un Time Trial. Les transpondeurs serviront ensuite à réaliser les classements avec contrôle à la photo-finish.

Suite à la dernière convention UCI, l'avenir du Time Trial semble quelque peu compromis. De ce fait, la CNBMX va consulter la DTN afin d'avoir un avis final sur le maintien, ou non, du Time Trial sur les Coupes de France.

b) Barème de points

La CNBMX revient sur la proposition du barème de point par Damien GODET. Tous les membres s'accordent à dire que le barème doit effectivement être revu selon les arguments de ce dernier.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

De ce fait il est proposé de mettre en place un barème valorisant le niveau de pratique des pilotes (Elite1 > Elite Dame > Elite 2) mais également le nombre de tours effectués.

c) Catégorie Junior National

Pour faire suite à l'élaboration des catégories « nationales » qui seront constituées des pilotes pouvant participer aux Coupes de France, la CNBMX rediscute de la particularité de la catégorie « Junior National ». Cette catégorie présente un effectif de 49 pilotes (32 pilotes qui seront Junior 1^{ère} année et 17 pilotes qui seront Junior 2^{ème} année) contre 64 initialement prévus. La CNBMX propose donc de revoir ces effectifs en sélectionnant les 15 pilotes manquants dans le CPP utile aux montées-descentes et nés en 1996 afin d'obtenir 32 pilotes Junior 2^{ème} année et ainsi avoir les 64 pilotes.

d) Cas des catégories féminines

Pour finir sur ce point, la CNBMX tient à souligner l'œil attentif qui sera porté sur les catégories féminines durant la saison 2014. En effet, les CRBMX nous font part de leurs craintes de voir les effectifs des catégories féminines du Challenge France à la forte baisse. Selon ce qui sera constaté, des mesures d'adaptations seront envisagées.

8. Indoor de Saint Etienne

Les membres de la CNBMX sont informés du refus de l'organisateur de signer le cahier des charges d'organisation de l'Indoor qui va se dérouler les 14 et 15 Décembre prochain. En effet, ce dernier précise que suite à la non prise en compte du CPP sur cette épreuve, il souhaite étendre la participation des pilotes aux Pupilles/Benjamins, français et étrangers, sans aucune restriction.

La CNBMX tient à réaffirmer sa volonté de ne pas étendre les conditions de participations aux Indoors de BMX en précisant que cela irait à l'encontre de la politique sportive qui est tenue depuis maintenant 2 ans. Pour rappel le nombre d'engagés (+ de 1800 engagements) a généré une amplitude horaire de 08h00 à 23h00 le samedi et de 07h30 à 19h00 le dimanche.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

Pour finir, il est rappelé que la 18^{ème} édition de l'Indoor de Saint Etienne qui se déroulera les 14 et 15 Décembre prochain, sera la dernière épreuve de la saison 2013.

A ce titre, seront autorisés à participer les mêmes pilotes que pour la 17^{ème} édition (qui avait lancé la saison 2013) c'est-à-dire, ceux de **la Liste des Pilotes Autorisés 2013**.

9. Liste de Référence des Pilotes et Wild Card

Cf. annexe 2

Cf. annexe 3

En préambule, il est rappelé que la LRP permet aux pilotes qui la composent de participer durant la saison 2014 (du 1^{er} Janvier au 31 Décembre) :

- Aux Indoors,
- Aux manches de l'European Championship League.

Les pilotes « nationaux » font intégralement partie de la LRP.

Ensuite, les membres de la CNBMX sont informés de l'actuelle élaboration de la liste de référence des pilotes 2014 (LRP). Cependant, ces derniers discutent du maintien des Wild-Cards dans les Comités Régionaux.

Après discussion, il est proposé de maintenir les Wild-Cards à la seule condition que celles-ci soient attribuées à des pilotes qualifiés mais n'ayant pas pu participer au Challenge National/Championnats de France OU au TFBMX pour raison médicale uniquement. Un certificat médical justifiant l'absence devra être fourni par les pilotes concernés afin de valider la Wild-Card.

Les membres de la CNBMX déterminent ensuite les effectifs cibles de participations pour le Challenge National/Championnats de France et le TFBMX. Comme depuis maintenant 2 ans, la répartition par zone Interrégionale se fait ensuite selon le pourcentage de pilotes de chaque zone présents dans la liste des pilotes autorisés 2013.

10. Dérogations

Les membres de la CNBMX et le représentant de la DTN examinent ensuite les demandes de dérogations.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

Une demande de dérogation concerne une pilote qui ne souhaite pas évoluer en catégorie « nationale ». La CNBMX décide donc de valider ce type de demande à la seule condition que le ou la pilote concerné(e) ne sera pas autorisé à participer au Challenge National/Championnats de France. Sa présence dans le CPP Challenge France ne sera donc pas prise en compte.

11. Montées-Descentes 2015

La CNBMX fait le point sur les montées-descentes pour 2015 à l'issue de la saison 2014.

Par accéder aux catégories « nationales », les pilotes devront faire partie des premiers du CPP Challenge France selon les quotas qui seront définis par la CNBMX. A l'inverse les pilotes nationaux les moins bien classés seront rétrogradés sur les Challenge France.

La CNBMX a également revu les effectifs cibles des catégories « Elite » afin de pouvoir créer un véritable turn-over.

Le tableau final des montées-descentes sera joint à la Note aux Clubs de BMX 2014.

12. Piste de Saint Quentin en Yvelines

Sylvain DUPLOYER présente aux membres de la CNBMX les plans de la piste de BMX du Centre National de Cyclisme de Saint Quentin en Yvelines et dont les travaux de réalisation débuteront le 30 Septembre 2013.

13. Classement des pistes Section Pro – PPEX

Suite à différents retour, les membres rediscutent des critères établis concernant le classement des sections-pros ou des PPEX (parties pour pilotes expérimentés). Ces critères avaient été établis en collaboration direct avec la DTN. De ce fait, une consultation va être faite auprès du DTN et de ses cadres afin de discuter de l'évolution possible des critères concernant ces parties spécifiques des pistes de BMX.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 20 et 21 Septembre 2013 (Rosny sous Bois)

14. Stages référents pistes régionaux/nationaux, mise à niveau et formation.

En préambule, Jacques PERRAGUIN précise qu'une réunion pour les référents nationaux piste de BMX est prévue le samedi 30 Novembre prochain au CREPS de Bourges.

Lors de cette réunion il est prévu d'aborder les différents points suivants :

- Point sur les référents régionaux,
- Etat de la documentation générale concernant le classement des pistes,
- Modification de la réglementation,
- Présentation des documents inter championnat et inter challenge (butte de départ et piste),
- Retour d'Expérience du traitement des différents dossiers,
- Proposition d'amélioration,
- Communication.

Les membres de la CNBMX discutent ensuite de la mise en place de la formation d'obtention du diplôme de référent technique niveau 2 et 3 (référent régional piste de BMX). Il est précisé que pour accéder à cette formation, les personnes intéressées devront impérativement remplir un des critères suivants :

- Etre référent piste régional,
- Etre pilote en activité ou ancien pilote,
- Etre cadre technique.

Ces formations se dérouleront sur la période de Janvier/Février 2014 (un week-end par zone Interrégionale). Les dates feront l'objet d'une communication ultérieure auprès des responsables Interrégionaux.

Enfin pour finir, il est rappelé qu'une formation de référents nationaux sera organisée dans le deuxième semestre 2014 à l'école de BTP d'Egletons. Pour prétendre participer à cette formation les candidats devront impérativement avoir été reçus à la formation de référents technique niveau 2 et 3. Les dossiers de candidature feront ensuite l'objet d'une sélection.

Fin de la réunion samedi 14h00